

Rabat, le 28 Février 2023

Signature d'une convention de partenariat entre l'Institut Royal de la Culture Amazighe et l'Office des Changes

L'Institut Royal de la Culture Amazighe (IRCAM) et l'Office des Changes ont signé aujourd'hui, Mardi 28 Février 2023 au siège de l'Office à Rabat, une convention de partenariat qui fixe les domaines et les modalités de coopération entre les deux institutions en matière de formation, de renforcement des compétences et d'appui technique en vue d'intégrer la langue Amazighe au sein de l'Office des Changes.

Signée par le Recteur de l'IRCAM, M. Ahmed BOUKKOUS et le Directeur de l'Office des Changes, M. Hassan BOULAKNADAL, cette convention s'assigne pour objectif d'asseoir un cadre général de coopération entre les deux parties en vue de contribuer à la mise en œuvre du caractère officiel de l'Amazigh, conformément à la Constitution du Royaume et à la Loi organique n° 26-16, fixant le processus de mise en œuvre du caractère officiel de la langue amazighe.

En vertu de cette convention, les deux parties s'engagent à conjuguer leurs efforts pour mettre en place un plan d'action commun dans le but d'introduire la langue amazighe dans les différents supports d'information et de communication réalisés par l'Office des Changes.

La signature de cette convention traduit la volonté partagée de l'Institut Royal de la Culture Amazighe et de l'Office des Changes d'instaurer un partenariat sur la base d'une coopération effective visant l'intégration de la langue Amazighe au sein de l'administration, de manière à contribuer à l'amélioration de la qualité des services rendus aux usagers.